

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice logistique, session 2020, dans les académies de GRENOBLE et LYON.

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de GRENOBLE et LYON, au titre de l'année 2020 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice logistique, au titre de l'année 2020, dans les académies de GRENOBLE et LYON :

Madame SERRIERE Candice, Assistante Ingénieure, Présidente, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Madame BOUHIER Sarah, Attachée d'Administration de l'Etat, Experte, Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires de Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Monsieur DESMARES Ludovic, Ingénieur d'Etudes de classe normale, Université de Savoie Mont Blanc, Annecy-le-Vieux.

Monsieur DURAND Julien, Ingénieur d'Etudes de classe normale, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Madame VICTOIRE Isabelle, Secrétaire Administrative de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Monsieur DAVID Sébastien, coordinateur technique travaux, suppléant, Institut National Polytechnique de Grenoble, Grenoble.

Fait à Grenoble, le 29 mai 2020.

Pour le Président
et par délégation

La Directrice générale des services adjoints
Directrice générale déléguée aux
Ressources humaines, Santé, QVT

Carola Kaya